

■ **Fondation Claude Latour**, à Lutry, chemin de la Jaque 50, chez Claude Latour. Nouvelle fondation. Statuts : 21 février 2002. But : encourager la transmission de l'art et du savoir de Maîtres internationalement reconnus dans le domaine de la musique instrumentale et du chant, à des jeunes qui se destinent à une carrière professionnelle et dont les talents sont avérés; dans ce but, la fondation apportera son aide financière à l'organisation de 'Master Classes'; favoriser l'épanouissement des talents de jeunes musiciens et chanteurs, ainsi que de les préparer aux contraintes de leur future vie professionnelle par l'utilisation d'une méthode psycho-physique globale connue sous le nom de 'Technique Alexander'. Conseil : quatre membres au moins. La fondation est engagée par la signature individuelle de Claude Latour, de France, à Lutry, président, et par la signature collective à deux de Cyrille Du Pasquier, de Fleurier, à Signy-Avenex, Marie-Claude Jéquier, de Fleurier, à Pully, et Patrick Peikert, de Zoug, à Lausanne, tous quatre membres du conseil.

Journal no 2657 du 08.03.2002
(00384590 / CH-550.1.028.934-5)